

Monsieur Michel Delord  
4, Chemin du Pas de Bedic  
33650  
CABANAC

Tél. : 05 56 68 71 16  
Mobile : 06 50 87 46 44  
Mail : michel.delord@free.fr

## **Lettre circulaire adressée à toute personne morale ou physique en contact avec le GRIP**

*I) Informations sur GRIP-Editions : pages 1-2.*

*II) Rappel à propos de la fonction et des responsabilités du représentant légal du GRIP : page 3.*

\*  
\* \*

### **I) Informations sur GRIP-Editions**

Cabanac, le 13 mai 2010

J'ai l'honneur de vous informer des faits suivants.

Coprésident du GRIP<sup>1</sup>, représentant légal de cette organisation auprès du ministère, fonction importante puisque la majeure partie des ressources du GRIP provient de subventions du ministère de l'Education, j'ai récemment constaté un certain nombre de dysfonctionnements dans son organisation et sa gestion administrative.

En particulier et sous réserve d'inventaire :

- I / Les ouvrages réputés publiés par GRIP-Editions semblent ne pas avoir de réelle existence pour deux raisons.
- a) la première, externe : GRIP-Editions ne correspond à aucune maison d'édition ni a aucune association existantes.
  - b) la seconde, interne : une quelconque activité d'édition du GRIP n'est pas déclarée dans les statuts du GRIP.

II / Il apparaît au jour d'aujourd'hui que les codes ISBN des trois ouvrages<sup>2</sup> déjà édités et commercialisés par le GRIP<sup>3</sup> renvoient toujours à "Aucun livre ne correspond à votre recherche " lorsque l'on fait la recherche par code ISBN sur les sites qui permettent de trouver un livre à partir de ce code (par exemple : <http://fr.nicebooks.com/> ).

III/ Les mentions figurant sur ces trois manuels - voir en fin de message - ne permettent pas d'obtenir un dépôt légal puisque manquent systématiquement au moins le nom ou raison sociale et l'adresse de l'éditeur. Cependant

- deux des ces livres exhibent la mention dépôt légal, ce qui semble illégal puisque à ces mentions ne correspondent aucun numéro de dépôt légal (en tous les cas, le responsable des éditions du GRIP ne nous les ont pas fourni malgré notre demande)

---

<sup>1</sup> Organigramme du GRIP : <http://www.slecc.fr/GRIP.htm> ou <http://michel.delord.free.fr/314/GRIP.htm> (Capture de page au 13 mai 2010)

<sup>2</sup> C'est-à-dire 9782953203608, 9782953203615, 9782953203622

<sup>3</sup> Cf. <http://www.slecc.fr> ou <http://michel.delord.free.fr/314/slecc.htm> (Capture de page au 12 mai 2010)

- le troisième n'a pas de mention de dépôt légal, ce qui semble également illégal d'un autre point de vue puisque la mention du dépôt légal est obligatoire à partir de la mise en circulation du livre.

IV / Les auteurs n'ont pas signé de contrat d'édition, en conséquence, ils n'ont donc aucun droit sur leurs écrits qui peuvent aussi bien être repris, voire pillés par d'autres.

V / En revanche, l'entrée du code (978-2) 9532036 dans la recherche d'éditeurs par l'AFNIL<sup>4</sup> renvoie au GRIP

J'ai, ainsi que d'autres membres du GRIP, posés ces questions et d'autres liées au secrétaire du GRIP, M. Guy Morel, « Responsable de GRIP-Éditions » comme il l'affirme dans différents courriers. Il a d'abord refusé de répondre à toutes ces questions et n'a toujours pas éclairci les quatre points évoqués.

Etant donnée la gravité de la situation, j'ai demandé que Guy Morel soit relevé de ses fonctions à titre conservatoire, et que soit suspendue la publication de tout nouveau manuel, y compris le nouveau manuel de français CE1.

**Le dimanche 9 mai, j'ai reçu la réponse suivante sous la forme d'un communiqué : M. Guy Morel, secrétaire du GRIP, M. Pascal Dupré, deuxième co-président et M. Jean-Pierre Demailly, président d'honneur, demandent :**

**- mon exclusion du GRIP**

**- « la désignation au plus vite d'un autre représentant légal du GRIP auprès du ministère »<sup>5</sup>**

**Pour faire ce que de droit.**

*Dixi et animam meam salvavi*  
Michel DELORD

M. Michel Delord 4, chemin du Pas de Bedic 33650 Cabanac Mail : <a href="mailto:michel.delord@free.fr">michel.delord@free.fr</a> Tel : 05 56 68 71 16 Mobile : 06 50 87 46 44	- Coprésident du GRIP - Représentant légal du GRIP auprès du ministère de l'éducation nationale - Membre du Conseil d'administration de la Société Mathématique de France 2002-2005 / 2005-2008 <a href="http://smf.emath.fr/">http://smf.emath.fr/</a> - Membre de la commission Enseignement de la Société Mathématique de France <a href="http://smf.emath.fr/content/composition-commission-enseignement-de-la-smf">http://smf.emath.fr/content/composition-commission-enseignement-de-la-smf</a> - USA : Board of advisors, Nonpartisan Education Review <a href="http://www.npe.ednews.org/Review/EditBoard.htm">http://www.npe.ednews.org/Review/EditBoard.htm</a>
---	--

\*  
\* \*

Mentions ↓	Compter au CP	Méthode Thierry Venot	Compter au CE1
Nom et adresse de l'éditeur	Mention Absente	Mention Absente	Mention Absente
Nom et adresse de l'imprimeur	AUFFRET-PLESSIX S. A. S. - ZI de Bellevue - 72600 MAMERS	Mention Absente	AUFFRET-PLESSIX S. A. S. - ZI de Bellevue - 72600 MAMERS
Date de l'achèvement du tirage	Mention Absente	Mention Absente	Mention Absente
ISBN	978-2-9532036-0-8	978-2-9532036-1-5	978-2-9532036-2-2
Prix en euros	9,80€	31,90€	12,40€
Dépôt légal	Dépôt légal : mai 2008	Mention Absente	Dépôt légal : juin 2009

<sup>4</sup> <http://www.afnil.org/RechercheEditeur.asp>

<sup>5</sup> Message électronique 2385 de la liste interne du GRIP, dimanche 9 mai 2010, 09H51. Signé par Jean-Pierre Demailly, Pascal Dupré, Guy Morel.

## II) Rappel à propos de la fonction et des responsabilités du représentant légal du GRIP

Une association 1901 peut fonctionner sans président, mais elle doit avoir un représentant légal, responsable devant la justice. En général, cette fonction est assumée par le président. Le GRIP a suivi cette tradition et Michel Delord a accepté, en tant que co-président, d'être le représentant légal du GRIP. Donc, son nom et sa qualité figurent dans le dossier COSA envoyé à la DGESCO en février 2010.

Ce dossier COSA est en ligne à <http://...> et la désignation de Michel Delord comme représentant légal du GRIP y figure aux pages 3 et 12.

**Page 3**

<b>Identification du représentant légal</b> (président ou autre personne désignée par les statuts)	
Nom : Delord	Prénom : Michel
Fonction : Président	
Téléphone : 05 56 68 99 16	Courriel : michel.delord@grip.com
<b>Identification de la personne chargée du présent dossier de subvention</b>	
Nom : Morel	Prénom : Guy
Fonction : Secrétaire	
Téléphone : 05 75 57 77 05	Courriel : guy.morel314@orange.fr

**Page 12**

**4.2 Attestation**

Par application du règlement (CE) n° 1998/2006 de la Commission du 15 décembre 2006, concernant l'application des articles 87 et 88 du traité aux aides de minimis.

Je soussigné(e), (nom et prénom) Delord Michel  
représentant(e) légal(e) de l'association, GRIP

Atteste que l'association n'a pas bénéficié d'un montant total d'aides publiques spécifiques supérieur à 200 000 euros sur trois exercices.

Fait le 11/02/10 à Toulouse

Signature

M. Guy Morel a reçu le 22/2/10 l'accusé de réception du dossier COSA par la DGESCO B2-3.

**De :** xxxxx@education.gouv.fr  
**Date :** 22 février 2010 10:35:38 HNEC  
**À :** Guy morel <guy.morel314@orange.fr>  
**Objet :** RE GRIP-COSA  
Bonjour,

Je vous remercie pour ces documents. Tout semble correct à présent.  
Cordialement,  
xxxxx  
Ministère de l'Education nationale DGESCO B2-3  
Bureau des actions éducatives, culturelles et sportives  
97-99 rue de Grenelle 75007

Michel Delord reste toujours représentant légal du GRIP pour la période pendant laquelle il l'a été, et ce, même après que lui ait été notifiée une décision motivée du CA le relevant de cette fonction. Ceci fonde parfaitement son droit à demander à la direction et aux membres du GRIP et à toute personne morale ou physique en contact avec le GRIP de lui communiquer tous les renseignements nécessaires à l'accomplissement de sa fonction.

*Pour information. Pour faire ce que de droit.*

10 mai 2010  
Michel Delord

Page 3 sur 3  
<http://michel.delord.free.fr/314/gripedit+representantlegal.pdf>